à Cœur ouvert Les Allues

Le magazine municipal de la commune des Allues | N°3 | 2008/2009

Dossier
une démarche
volontariste

Dossier
panorama
des réalisations
et des dossiers en cours

infos
générales et pratiques

Edito

Un futur qui ne manque pas d'avenir…

Au lendemain des élections, les conseillers municipaux que vous avez choisis se sont mis au travail avec une idée maîtresse : nourrir des ambitions, aller de l'avant pour affronter l'avenir et ses multiples enjeux. Sans ignorer les méfaits de la tourmente financière et les craintes d'une récession économique mondiale, la municipalité souhaite prolonger les actions entreprises. Le scepticisme de rigueur ou l'excès d'optimisme ne sont pas de bons guides. Il est préférable de s'appuyer sur des valeurs sûres pour imaginer de quoi demain sera fait. La vallée a une vocation résolument touristique : mais il ne s'agit en aucun cas d'une rente. Plutôt que de dormir sur ses lauriers et de vivre sur ses acquis, la municipalité a pour mission de valoriser les atouts de la vallée pour dynamiser son offre et pérenniser l'économie touristique. De nouveaux efforts doivent ainsi être produits, et de nouvelles manières de concevoir l'avenir sont envisagées, quitte à laisser le champ libre aux utopies ! C'est la philosophie qui inspire notre programme d'actions.

Le Maire
Thierry **Monin**

sommaire

page 2
Dossier
Une démarche volontariste

page 3
Améliorer la qualité de vie
page 8
Fluidifier les déplacements dans la vallée
page 9
Moderniser la station et revitaliser son centre
page 10
Développer de nouvelles clientèle

page 19
Dossier
Panorama
page 19
Urbanisme
page 20
Tourisme
page 22
Aménagements, études et travaux
page 26
Sécurité et circulation

page 33
Infos générales et pratiques

page 34
Trier
page 34
Se déplacer et stationner

page 35
Calendrier des expositions à l'Office du Tourisme
page 36
Les rendez-vous de l'hiver
page 37
État civil

page 12
Enrichir l'offre touristique de l'hiver
page 15
Dynamiser la saison d'été

page 28
Patrimoine et culture
page 29
Environnement et développement durable
page 31
Vie sociale et scolaire

Publication périodique gratuite éditée par la Commune des Allues
• Directeur de la publication : Th. Monin
• Comité de rédaction : E. Braissand, Th. Carroz, F. Dupont, Cath. Raffort, C. Raffort, Services de la Mairie.
• Conception graphique et maquette www.thuria.com - D8520
• Rédaction : J-M Gouédard et services de la mairie
• Crédit photo : J.M Gouédard, S3V, Méribel Alpina, Mairie des Allues, X
• Distribution : > par voie postale > en mairie des Allues > dans les offices du tourisme
• Téléchargeable sur : www.mairiedesallues.fr

Une démarche volontariste

Consciente des enjeux que l'avenir propose, la municipalité a défini un véritable programme d'actions et de projets. La modernisation et l'aménagement du centre station, le développement de l'offre hôtelière, le dynamisme touristique hiver comme été, mais aussi la préservation de l'environnement et la qualité du cadre de vie en constituent les axes majeurs. Face à la pertinence des objectifs définis et des défis à relever, la municipalité se mobilise et affirme sa volonté de déployer les moyens et les actions nécessaires pour concrétiser ses engagements.

sommaire

03 | Améliorer
08 | Fluidifier
09 | Moderniser
10 | Développer
12 | Enrichir
15 | Dynamiser

Améliorer la qualité de la vie

Imaginer demain c'est avoir une vision d'ensemble sur le développement de la vallée dans les années futures. L'action municipale ne ménagera pas ses efforts pour poursuivre son action en matière d'urbanisme, de dynamisme touristique, de transports, de logement, de soutien aux politiques locales mais également en matière de gestion des ressources et de préservation des biens naturels communs.

Actions en faveur de la jeunesse

Proche de la population, proche des jeunes. La municipalité entend poursuivre sa politique de soutien aux associations. Celles-ci sont à l'écoute de la population, assurant à la fois un rôle d'animation et de lien entre les générations. À travers les subventions accordées et les équipements mis à disposition, la municipalité ne ménage pas ses efforts.

« Lorsque les parents travaillent, les vacances scolaires sont parfois un véritable casse-tête. La municipalité souhaiterait mettre en place une structure permettant d'accueillir et d'encadrer les enfants pendant certaines périodes. »

Michèle Schilte,
Déléguée aux affaires sociales

Accueillir et encadrer les enfants : le centre aéré

« Afin de mieux cerner l'intérêt du fonctionnement d'un centre aéré dans la vallée, la municipalité a organisé une consultation sous forme d'enquête. À l'heure où nous évoquons ce projet, tous les foyers ont été contactés afin qu'ils fassent connaître leur point de vue. Le dépouillement et l'analyse de l'enquête interviendront en janvier 2009. Selon toute vraisemblance, ce centre de loisirs devrait fonctionner tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (hors période de la Toussaint). La population sera tenue informée dans les supports d'information À Cœur Ouvert et sur le site Internet.

Le réseau associatif de la vallée a fait l'objet d'un hors-série.

Ce numéro spécial d'À Cœur Ouvert est un panorama des associations et de leurs activités. Nous vous invitons à vous y reporter pour découvrir les actions proposées pour la jeunesse de la vallée.
Disponible en mairie, il est également téléchargeable sur le site officiel de la mairie des Allues : www.mairiedesallues.fr

Un site naturel magnifique, un domaine skiable exceptionnel et une tradition architecturale ont contribué à l'image de qualité de notre vallée et à un capital de notoriété. Qu'il s'agisse de construction nouvelle, de rénovation ou de restauration, le style emblématique de Méribel doit être respecté. Les structures, les toits, les matériaux ou les couleurs doivent être choisis en adéquation avec les prescriptions du PLU. Question d'harmonie !

Catherine Raffort,
Adjointe déléguée à l'urbanisme

Politique urbanisme et habitat

Habitat permanent, logement pour saisonniers, zones hôtelières, zones artisanales, la municipalité monte sur ces différents créneaux et se mobilise.

La ZAD (Zone d'Aménagement Différé) de la Gittaz

Une ZAD est un outil autorisant les collectivités à créer une réserve foncière sur du long terme (14 ans). L'objectif de celle de la Gittaz est de permettre, lorsque la nécessité se présentera, de créer des locaux de service public et de satisfaire la demande de logements permanents.

Les révisions successives du PLU* avaient permis de trouver des zones propices qui ont été depuis aménagées et livrées. En 2006, dès l'approbation du PADD** (voir la lettre « À Cœur Ouvert » spéciale PLU et le site internet de la mairie), la municipalité avait fait part de son vif intérêt de créer une ZAD à la Gittaz. Depuis, des études de faisabilité ont été conduites et l'aménagement du carrefour de Combe Froide a été réalisé. Le dossier a progressé et des principes d'aménagement ont été proposés :

- création d'une zone d'habitat (sous forme de chalets individuels ou de petites copropriétés),
- création d'une zone de services publics (soit une zone artisanale, soit installation du centre technique municipal),
- desserte (du village actuel et de la ZAD) rendue possible par l'aménagement du carrefour de Combe Froide.

*PLU : Plan Local d'Urbanisme
**PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

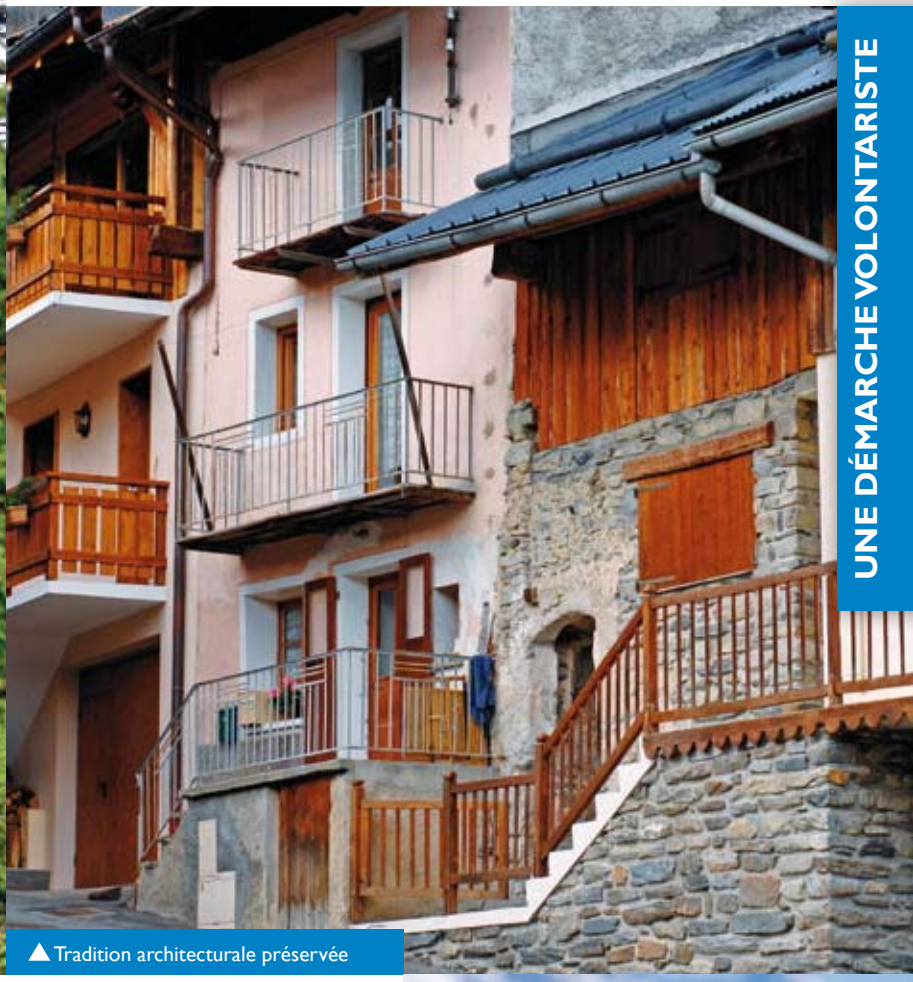

▲ Tradition architecturale préservée

La zone du bois de la Cour (route du Villard)

Initialement classée en AU* stricte, cette zone a pu être classée en AU souple après la réalisation des travaux de renforcement du réseau d'eau potable et une modification du PLU. Cette zone a été reclassée afin de favoriser la création de résidences principales. Les voiries et les réseaux étant réalisés, les permis de construire vont pouvoir être prochainement déposés.

*AU : À Urbaniser

La zone des Raisses

Dans l'ancien PLU, cette zone avait vocation à être urbanisée. Mais les démarches entreprises par les propriétaires n'ayant pu déboucher sur un projet approuvé par tous, et sous la pression de l'État, cette zone avait été supprimée. Le 19 août 2008, les propriétaires ont à nouveau été reçus par la collectivité afin de réexaminer leur souhait d'évolution de cette zone. Il leur appartient aujourd'hui de se mettre d'accord et de choisir un bureau d'études afin que la faisabilité de l'opération soit examinée. Celle-ci devra déterminer le meilleur emplacement pour la voirie, la création des lots et la présentation d'un plan masse à la collectivité. Si toutes ces conditions étaient réunies, on s'acheminerait vers une révision du PLU. Dès lors cette zone pourrait devenir constructible pour de la résidence principale.

Les services à la population

L'amélioration du cadre de vie et le développement durable sont deux axes majeurs du programme d'action municipal. Maîtriser la facture des ordures ménagères, organiser le tri sélectif à tous les échelons, protéger l'eau, encourager la filière bois sont autant de démarches innovantes que la municipalité souhaite soutenir et développer.

La collecte des ordures ménagères et le tri sélectif

Selon l'ADEME (Agence de l'Environnement), dans moins de cinq ans, la moitié des départements vont connaître une saturation de leurs sites de stockage… phénomène qui pourrait s'aggraver avec l'augmentation continue des déchets. Le coût de traitement de la collecte (sans parler des nuisances) et celui des déchets en décharge continuent d'augmenter. À l'échelon local, il fallait réagir. Ces faits établis justifient les choix retenus par la municipalité, des solutions destinées à encourager le tri sélectif et de nouveaux comportements…

« En l'espace de six ans, le volume des ordures ménagères collectées sur le territoire de la commune a diminué de 27 %! La politique mise en place par la commune a permis d'organiser le tri sélectif. Parallèlement, une prise de conscience s'est amorcée: les habitants produisent moins de déchets résiduels et les trient plus. Les résultats sont donc encourageants mais il ne faut pas pour autant ménager ses efforts. Les nouvelles dispositions arrêtées par la municipalité vont dans ce sens.

• Le nouveau conseil municipal a repris et validé les options antérieures.
Afin de diminuer le tonnage des ordures ménagères et de favoriser le tri sélectif, des solutions ont été mises en place et ont prouvé leur efficacité. Les petits abris poubelles disparaissent progressivement du paysage et cèdent la place à des sites de dépôts. Ceux-ci prévoient des containers pour le verre, les emballages et les ordures ménagères. Pour les cartonnages, les professionnels disposent toujours de locaux spécifiques et les particuliers ont deux solutions : ils prennent le soin de découper en petits lambeaux les cartons qu'ils peuvent introduire dans le container « emballages » ou de préférence ils les compactent et les introduisent dans les chalets « pros » à l'aide de fentes aménagées spécialement.

• La municipalité s'est tournée vers une nouvelle organisation avec trois objectifs:
- diminuer les charges de fonctionnement (car l'addition était de plus en plus élevée),
- améliorer l'hygiène et le travail en limitant les nuisances,
- maintenir une desserte de proximité.

La décision de réduire le volume des ordures ménagères a entraîné une modification de la collecte. Les abris seront progressivement supprimés pour laisser place à des containers. Prochainement dans la vallée: 105 aires de dépôt pour les ordures ménagères seront à votre disposition (dont 46 sites équipés pour le tri sélectif) ainsi que 18 points de collecte des cartons pour les pros et aussi les particuliers!

Montant des travaux TTC de la première tranche:
1 369 000 ˆ .

▲ Containers semi-enterrés

▲ Collecte des cartons pour les professionnels avec ouverture en façade pour les particuliers

avenir

Les prochaines étapes…

- En 2008, l'action (définie par la première tranche) a porté sur les villages où 32 sites (représentant au total 45 containers) ont été installés.
- En 2009, réalisation de la deuxième tranche avec l'équipement en sites de collecte de Mottaret, du centre station et du quartier de la Chaudanne.
- Enfin, en 2010, poursuite du programme (3e tranche) avec l'implantation d'aires à Méribel et à l'Altiport.

▲ Doron des Allues

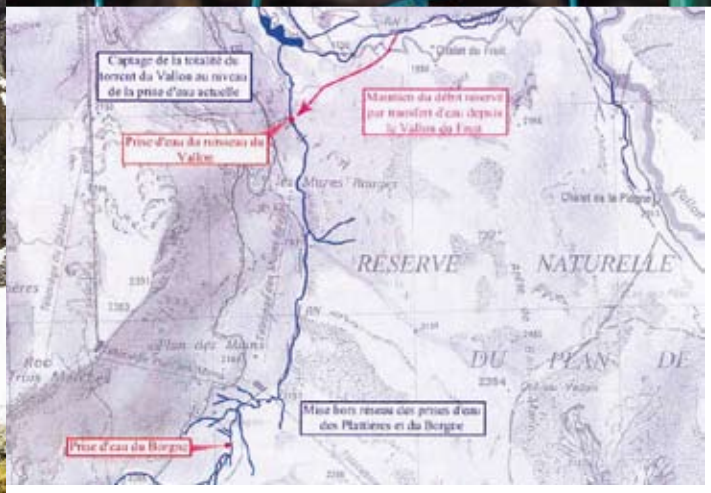

L'alimentation en eau potable : protéger la ressource

L'eau, un don de la nature, un cadeau du ciel qui est aussi notre matière première ! Dans notre vallée, et contrairement aux idées reçues, l'eau pourrait manquer (voir magazine ACO N° 1 de décembre 2006). La problématique consiste donc à connaître et à gérer les besoins futurs. Le SDAEP (Schéma Directeur d'Adduction et d'Eau Potable) a ainsi été adopté (novembre 2008) et mis en place afin d'anticiper les futurs problèmes de ressource.

Une prospective sur les vingt-cinq prochaines années !

Quelle sera la capacité d'accueil touristique de la vallée en 2023 ? Quels seront alors les besoins de la population (estimée en 2025 à 38 250 lits) et quelles seront les ressources disponibles ? Les besoins estimés s'élèvent aujourd'hui à 220 litres par jour et par habitant (en dessous de la moyenne nationale qui est de 300 litres). La phase la plus importante du schéma directeur consiste à identifier les ressources, les protéger et anticiper sur l'évolution de la démographie.

Protection réglementaire, prélèvement, gestion, un arsenal de mesures et d'actions

- La protection : cette obligation est réglementaire. Sur le terrain, elle se traduit par l'installation de périmètres de protection des sources. De quoi s'agit-il concrètement ? C'est une matérialisation physique à l'aide de clôtures (pour empêcher les humains comme les animaux de s'introduire dans la zone) et par des ouvrages maçonnés (pour éviter le ruissellement des eaux - exemple : la glissière béton sur la route de l'Altiport).
- Le prélèvement : on s'achemine vers une augmentation du prélèvement au niveau des ressources superficielles. L'option de prélèvement dans le Doron a été délaissée au profit d'une solution de prélèvement dans le torrent du Vallon (sous réserve des autorisations administratives accordées par la Police de l'Eau, la DDASSV et du comité de la réserve de Tueda). La Loi Pêche prescrivant l'abandon de la prise d'eau du ruisseau du Borgne et du Vallon (elle assurait 66 % de l'alimentation en eau potable du Mottaret), la municipalité s'est orientée sur la prise d'eau superficielle du ruisseau du Mont Vallon en compensant les débits réservés par transfert d'eau.

- La gestion : aujourd'hui et demain

- Interconnexion de tous les réseaux entre Mottaret, Méribel et les villages.
- Une conduite de transfert gravitaire entre le ruisseau du Fruit et celui du Vallon sera installée. Elle garantira un débit réservé au maintien de la vie piscicole et aquatique sans affecter la production nécessaire.
- La construction à Mottaret (Plan Ravet) d'une unité de traitement (par ultrafiltration ou filtration sur sable) des eaux superficielles (c'est une obligation légale).

Intercommunalité

Constat : la commune des Allues n'est pas naturellement « liée » à Bozel. La perception, le lycée, le traitement des eaux usées sont en effet situés à Moûtiers. De plus, compte tenu des déplacements nécessaires, les animations destinées à la jeunesse organisées sur Bozel ne semblent pas intéresser la population locale. Enfin, les personnes âgées reçoivent davantage de visites à Moûtiers qu'à Bozel. Tous ces éléments et l'hypothèse d'un autre regroupement (avec les stations des 3 Vallées et d'autres communes) sont pris en compte dans la position de la municipalité. Une position qui ne penche pas en faveur du rattachement à la Communauté de Communes.

Fluidifier
les déplacements dans la vallée

La voiture, indésirable dans la vallée?
Symbole du temps gagné, la voiture asphyxie les centres villes, génère ses litanies de bouchons saisonniers et entraîne des coûts d'infrastructures vertigineux. Au niveau local, la voiture n'est pas jugée indésirable mais la collectivité souhaite réduire son utilisation et favoriser les transports en commun. Mieux gérer le stationnement et freiner la course dispendieuse à la création de nouveaux parkings, réduire les flux automobiles en proposant des mesures incitatives, telle est la philosophie de la collectivité. L'ambition est simple: proposer un urbanisme et une station à visage humain tout en facilitant la mobilité des uns et des autres. La politique des transports qui se met en place en est l'illustration.

Un guide expliquant dans le détail les nouvelles modalités de stationnement et de transports dans la vallée a été édité.

Disponible en mairie ainsi qu'à l'Office de Tourisme, il est également téléchargeable sur le site officiel de la mairie des Allues.
www.mairiedesallues.fr

Vraies et fausses idées sur le coût des parkings
En comparaison des tarifs pratiqués en ville et dans les autres stations, les prix sont en adéquation avec le temps de stationnement. À l'heure, à la journée ou à la semaine, les tarifs sont calculés au plus juste et prennent en compte les comportements des uns et des autres.

Moins de voitures, plus d'oxygène, un train de mesures…
(voir notre guide stationnement et transports)

- extension géographique des zones de stationnement payant,
- augmentation de la tarification,
- optimisation des moyens de transports d'employés,
- organisation de navettes supplémentaires (rappel: elles sont gratuites et desservent toute la vallée): au départ des Allues, dès 7 heures du matin, une navette toutes les quinze minutes à destination du centre station (via les villages) avec des correspondances pour le haut de Méribel et le Mottaret.

150 000 ^ pour la saison d'hiver: c'est le coût supporté par la collectivité pour organiser cette navette supplémentaire.
Le véhicule supplémentaire bénéficie des dernières technologies en matière de motorisation à émission polluante réduite. Il anticipe même sur des normes applicables seulement à partir d'octobre 2009.

Expérimenter pour vérifier…

Durant une bonne partie de l'été 2008, un test « grandeur nature » a été conduit. Il avait pour vocation de résorber la circulation et le stationnement automobile dans la montée de la Chaudanne avec la volonté de restituer un espace, envahi par la voiture, aux vacanciers en quête d'air pur, de flânerie et de dépaysement. Cette expérience a été approuvée par les estivants. La municipalité, qui va en tirer les conclusions, souhaite poursuivre son travail avec une volonté d'échange et de concertation. Force de proposition, la municipalité a pour mission de se livrer à des expérimentations pour vérifier la pertinence ou non des pistes explorées.

▼ Montée de la Chaudanne

Moderniser la station et revitaliser son centre

Projet ambitieux et prégnant, le réaménagement du centre station englobe différentes composantes. D'un point de vue urbain, l'objectif est de diminuer l'impact de la circulation automobile et d'offrir un espace agréable aux usagers. D'un point de vue économique, la municipalité ambitionne de le revitaliser en enchérissant l'offre commerciale. D'un point de vue touristique, il s'agit de construire une nouvelle image du centre station : plus convivial, plus animé et plus respirable !
Les enjeux sont multiples et sous-tendent des difficultés de tout ordre (technique, administratif, géologique). La municipalité souhaite, dans tous les cas, pratiquer la concertation et procéder par étape.

Traitement des risques hydrauliques du Doron : un préalable à l'étude d'urbanisme sur le centre de Méribel

La collectivité travaille sur l'un des plus importants dossiers de sa mandature : le réaménagement et la modification du fonctionnement du centre et de l'entrée de Méribel. La condition sine qua non de réalisation de ce projet ambitieux, et engageant pour l'avenir, reposait sur la prise en compte des caprices éventuels du Doron. C'est désormais acquis : le système d'alerte de crue est opérationnel et les services de l'État ont validé le programme de travaux à entreprendre au niveau technique. Il faut maintenant compléter les dossiers et obtenir les autorisations administratives.

Réaménager et revitaliser le centre station, les scenarii

L'étude d'urbanisme intégrera les données suivantes : atténuation de l'impact de la circulation automobile dans le centre station, aménagement du plateau des Ravines avec une liaison « intra muros » avec le centre et création (ou transfert) de services (l'Office du Tourisme, la Poste, une gare routière), de parkings, de commerces, de résidences et d'hôtels. Toutes les hypothèses vont être passées au crible, l'idée étant à la fois de rendre le centre station plus convivial et de compléter l'offre de services et de commerces. Un véritable pari sur l'avenir !

▼ Le Doron

à savoir

Un plan de sécurisation en plusieurs phases : mise en place d'un système d'alerte, construction d'un deuxième busage au niveau du parking des Ravines (et pose d'une grille à l'entrée du busage) et réalisation d'une digue sur le plateau de Tueda. Ce dispositif garantit la protection de Méribel Mottaret, celle du plateau de La Chaudanne et, en aval, celle de Brides-les-Bains. Le planning prévu :
- 2008-2009 : réalisation de l'étude d'impact pour l'exécution de la digue du plateau de Tueda,
- courant 2009 : établissement de l'avant-projet et du dossier prévu par la loi sur l'eau,
- courant 2010 : étude par les services de l'État et autorisations,
- fin 2010 : montage du projet,
- en 2011 ou 2012 : début des travaux.

Développer
de nouvelles clientèles

C'est prouvé : les lits hôteliers sont des lits qualifiés de « chauds » (par opposition aux lits « froids », non occupés). La municipalité est déterminée à soutenir et encourager l'hôtellerie dans la vallée. Les études (et la réalité) ont démontré que les bons remplissages des établissements hôteliers rejaillissaient sur l'ensemble de l'économie de la vallée. Pour atteindre ses objectifs, la municipalité souhaite agir sur différents leviers. Des leviers qui sont des outils pour pérenniser l'activité et la développer.

> ***Étoffer l'offre hôtelière pour séduire de nouvelles clientèles***

à savoir

La commune, acteur du développement hôtelier : pour permettre à des hôteliers de réaliser leur projet, elle procède à l'acquisition de terrains qu'elle leur revend ensuite à des prix très compétitifs.

▲ Hôtel Hélios

Soutien communal
des projets en cours

Un nouvel hôtel pour décembre 2009

Au lieu-dit le chemin Durupt, le long de la piste du Doron, l'hôtel Hélios (trois étoiles) est en cours de réalisation. Dès décembre 2009, cet hôtel de standing offrira 22 chambres sur 1 800 mètres carrés de SHON.

Monsieur Claude Dallery souhaite réaliser un nouvel hôtel en extension des hôtels de la Chaudanne.

Le projet de 4 300 mètres carrés permettra la création de 40 chambres. Le permis a déjà été déposé mais est encore à l'étude. Compte tenu de l'impact important de cette construction dans le centre de la station, les échanges entre Monsieur Dallery et la commune auront pour objet les conditions de réalisation de ce chantier.

Monsieur Fabrice Bonnet a exprimé l'intention d'agrandir l'Adray Télébar.

En l'état actuel des choses (le site est en Zone N et situé sur le domaine skiable) ce projet n'est pas réalisable. Cependant, monsieur Bonnet a présenté un dossier prouvant que la sécurité incendie serait assurée et qu'un nouvel accès (différent de l'actuel qui traverse la piste et permettant les livraisons) à son établissement était possible. La Commune entend soutenir ce dossier et, à la lumière des éléments en sa possession, envisage de rencontrer les services de l'Etat afin d'engager une révision du PLU. L'objectif étant d'inscrire cet hôtel (qui a une ancienneté) de la vallée dans une zone autorisant un agrandissement.

La recherche
de nouvelles zones hôtelières

Étoiles des neiges : plus d'hôtel, c'est vital !

Mais il y a un préalable : disposer de terrains à aménagements peu coûteux et bien situés par rapport aux équipements et infrastructures. La municipalité a identifié des zones pouvant répondre à ces critères :

- En aval de la ZAC du Belvédère (il s'agit d'une zone pressentie - elle est identifiée Uho et inscrite dans le PLU).
- Secteur de l'Altiport : une étude de faisabilité a été engagée par la commune. Elle est destinée à une révision du PLU. En attendant, les services de l'État examinent les questions qui se posent sur un éventuel projet d'aménagement de ce secteur. Notamment au niveau de la voirie d'accès qui est située en partie dans une zone soumise au régime forestier et en partie dans la zone de protection du Fontany.
- Secteur de la Chaudanne : une zone potentielle a été repérée en amont du Parc Olympique.

Quels sont les outils dont dispose la municipalité ?

La signature d'une convention

L'hôtelier s'engage contractuellement à maintenir la destination de l'activité hôtelière sur une durée de 20 à 25 ans.

L'instauration d'une zone « ho » dans le PLU

Le changement de destination dans les secteurs « ho » est formellement interdit : par exemple, la transformation d'un hôtel en copropriété est impossible. Dans le PADD (voir n° spécial PLU de juin 2007 et sur le site internet de la mairie), la municipalité a clairement affirmé son intention de promouvoir l'hôtellerie. Ce secteur crée de l'emploi et de la richesse. Pour le pérenniser et le développer, des zones « ho » peuvent être définies. Et on est certain que dans ces zones, seuls des hôtels pourront être édifiés et exploités !

Le droit de préemption commercial et artisanal : un outil qui fait levier

Distinct du droit de préemption urbain, ce droit a été institué afin d'assurer le maintien de la diversité commerciale ou d'assurer la pérennité d'une activité économique indispensable.

Ce droit est inscrit dans le Code de l'Urbanisme (article L 214-1) et dit en substance « qu'à chaque cession de fonds de commerce, de baux commerciaux ou de fonds artisanaux, une déclaration auprès de la mairie est obligatoire ».
Le Conseil Municipal a donc décidé de se doter de cet outil avec comme objectifs la pérennisation et le développement de l'activité hôtelière ainsi que le maintien du cinéma et des commerces alimentaires de proximité.

Concrètement, quelle est la procédure ?

Après avoir préempté, la municipalité rétrocède le fonds ou le bail à une société ou une entreprise en vue d'une exploitation destinée à assurer la diversité commerciale ou artisanale. La procédure prévoit un appel d'offres et un cahier des charges.
Dans tous les cas, avec cet outil, il s'agit de préserver les affectations commerciales et artisanales et de sauvegarder les commerces de proximité. La vitalité du territoire est en jeu !

▲ Nouvelle télécabine de Tougnète

Enrichir l'offre touristique de l'hiver

Dans un contexte international de concurrence exacerbée et de modifications du comportement des consommateurs, la règle d'or est d'être volontariste et d'anticiper. Le développement de nouvelles zones hôtelières, la modernisation du domaine skiable, l'espace détente et bien-être du Parc Olympique, la nouvelle politique en matière de transports et de circulation mais aussi l'animation sportive et événementielle illustrent les ambitions de la municipalité.

Aménagement du domaine skiable

Fin et renouvellement des concessions : un seul mot d'ordre, anticiper

La loi Montagne (1985) a confié à la collectivité l'organisation et la gestion du domaine skiable. La municipalité (le concédant) a ainsi accordé (sur la base d'un cahier des charges exigeant et très explicite) des concessions (des DSP*) qui ne sont pas éternelles. Actuellement « deux contrats » sont en cours : l'un avec Méribel Alpina avec une échéance en 2019, l'autre avec la S3V avec un terme en 2016. La durée d'une concession ou DSP est « grosso modo » calquée sur la période d'amortissement d'une remontée mécanique. Cet horizon objectif permet une visibilité tant à la commune qu'aux exploitants du domaine skiable. Pendant toute la durée de la concession, le respect du cahier des charges fait l'objet d'un suivi externalisé, ce qui permet de s'assurer de la qualité du service offert. À quelques années des dates programmées des fins de concession, il faut déjà penser à l'avenir !

> ***Réflexion et concertation : une démarche constructive pour un domaine skiable de haute qualité***

Le travail de préparation du cahier des charges est particulièrement long et complexe. Il faut donc du temps et s'entourer des conseils d'experts.

*Délégation de Service Public

Le PPI* : les projets sont d'actualité

Les programmes proposés par les sociétés de remontées mécaniques prévoient :

• pour Méribel Alpina, la réalisation de la piste du Daguet qui desservirait le village du Raffort (le dossier de servitude de piste et de remontée mécanique est actuellement étudié par la société Méribel Alpina) et la reconstruction de la télécabine de Burgin-Saulire (la reconstruction des deux tronçons devrait induire un investissement de 20 millions d'euros) à l'horizon 2011-2012 avec un déplacement de la gare sommitale prévu à l'amont du couloir Tournier et aux abords de l'arrivée du téléphérique de Courchevel. L'accès direct au couloir Tournier serait une offre supplémentaire pour les bons skieurs. Enfin, à l'échéance 2009-2010, le remplacement du télésiège du Golf par un nouveau télésiège débrayable est programmé.

• pour la Société des 3 Vallées, le remplacement de la télécabine des Plattières est annoncé pour 2012 et 2013 (montant de l'investissement 15 millions d'euros). À noter : les démontages des télésièges des Ramées et de la Grande Rosière ne doivent pas être perçus comme une régression de l'exploitation sur le versant Saulire. Ils sont dictés par les chiffres de l'exploitation et les capacités économiques actuelles de la concession.

** PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) : la municipalité s'implique.*
Que ce soit en matière d'équipement ou d'investissement, la municipalité poursuit ses échanges avec les exploitants du domaine skiable. La concertation a pour objet de vérifier la faisabilité des aménagements proposés et leur pertinence par rapport à la qualité de l'offre à la clientèle. Les choix qui s'inscrivent dans le PPI ont à la fois une dimension en matière d'aménagement du territoire et en matière d'économie touristique. Le PPI intéresse donc la collectivité au premier degré.

▲ Décembre 2008 Coupe du Monde de ski freestyle

Travaux sur le complexe de sports et de loisirs

Jeux de mains… dans un océan de bien-être !

Pour compléter l'offre du beau paquebot qu'est le Parc Olympique, un dernier maillon vient de voir le jour. La tendance étant au wellness, un bien-être surtout accessible pendant les vacances, la municipalité a choisi de réaliser au niveau 4, un espace entièrement consacré aux massages avec :
Quatre salles de soins massage, une salle de brumisation (par aérosols), un espace avec des fauteuils « auto-massant » à découvrir depuis Noël 2008. Avec cette dernière réalisation, les aménagements de l'aile sud de la patinoire peuvent être considérés comme finalisés. En l'espace de deux ans, la municipalité a fait transformer et évoluer des locaux disponibles en :

Niveau 0	restaurant, espace cardio-training
Niveau 2	vestiaire pour le personnel
Niveau 3	espace détente et hammam, spa, jacuzzi, sauna, tisanerie
Niveau 4	espace massages

Un chantier en plusieurs étapes et, au final, une belle opération de valorisation du Parc Olympique qui complète ainsi sa palette de loisirs et d'activités, hiver comme été ! La croisière peut se poursuivre. Bienvenue à bord !

Développement de l'image sportive de la vallée

Tant au niveau du domaine skiable que de l'hébergement, la vallée est dotée d'infrastructures qui peuvent lui permettre d'accueillir des compétitions de ski européennes ou mondiales. Elle l'a déjà prouvé ! En 1992, la station a organisé la majorité des épreuves féminines de ski et le complexe olympique de La Chaudanne a été le théâtre des exploits des meilleurs hockeyeurs mondiaux. La station dispose d'arguments solides (stade de slalom, piste olympique, site de biathlon etc.) pour se positionner sur la liste des stations candidates à des épreuves de prestige… telle que la finale de la Coupe du Monde de ski alpin en 2013.

Méribel, terre d'élection des compétitions

Thierry Carroz, *adjoint délégué aux sports « Nos objectifs sont déterminés : une Coupe du Monde de ski en 2013 ainsi que d'autres manifestations sportives d'envergure. Pour obtenir l'organisation d'une finale de Coupe du Monde (une semaine de compétition avec les 30 meilleurs mondiaux hommes et femmes dans toutes les disciplines), le chemin est long et passe nécessairement par l'accueil de championnats nationaux et une finale de coupe d'Europe. Cet hiver, le sport sera à l'honneur avec les championnats de France de ski cadets, l'ouverture de la coupe du monde de ski freestyle (du 16 au 18 décembre 2008), les championnats de France cadets de biathlon et la finale de la coupe de la ligue en hockey. Autre dossier sur lequel nous travaillons avec assiduité et conviction : l'accueil d'une étape du Tour de France. À l'instar du ski, le cyclisme met en compétition les stations et les villes. Dans ce domaine aussi, il nous faut monter un dossier argumenté et démontrer notre motivation. »*

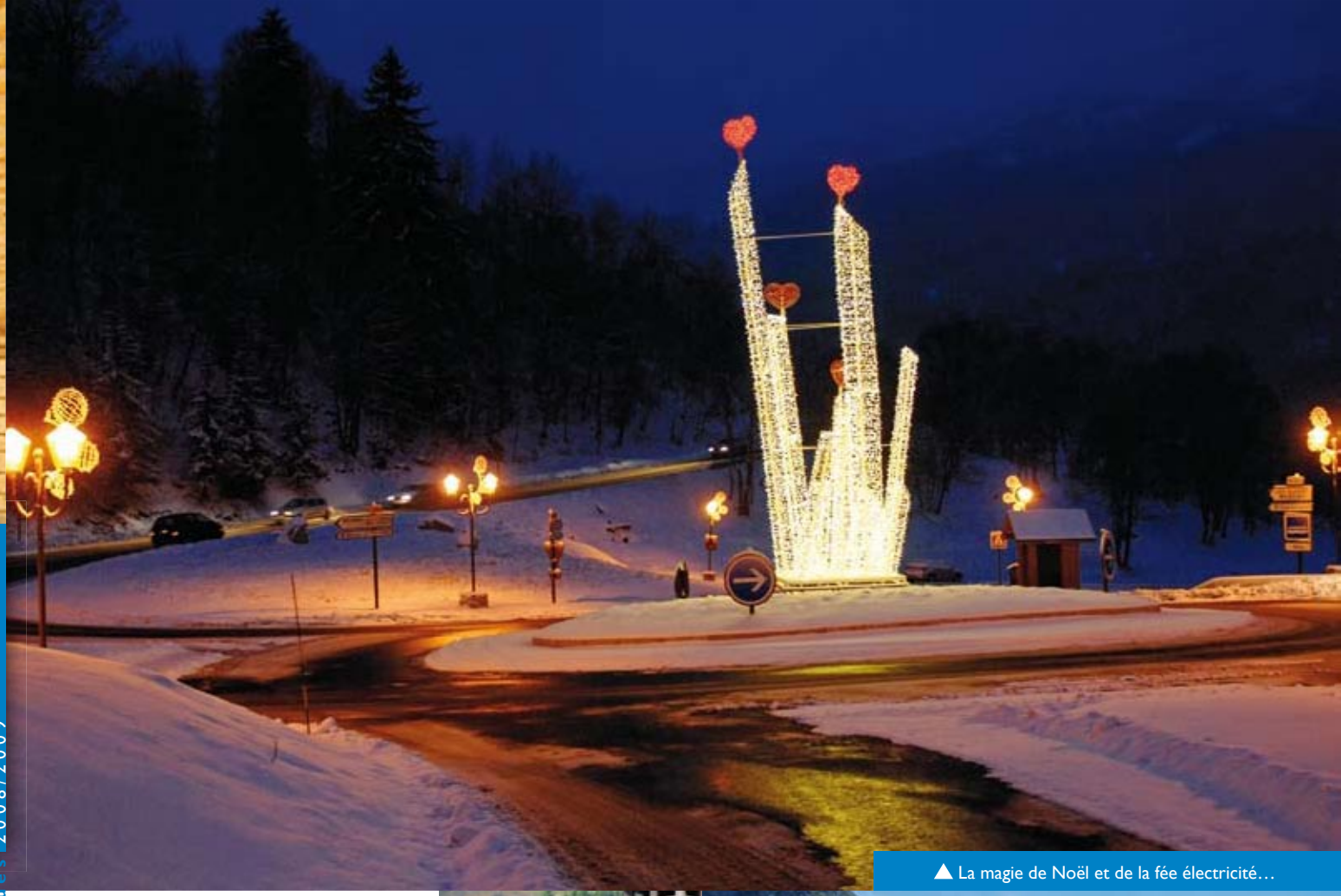

▲ La magie de Noël et de la fée électricité…

développement durable

Plus d'illuminations ne signifie pas plus de consommation énergétique. En effet, nos motifs sont équipés de la dernière technologie LED, trois à quatre fois moins dévoreuse d'électricité.

Un air de fête pour un meilleur accueil

La commune donne l'exemple en faisant un effort financier conséquent. Abondé de 40 000 ˆ supplémentaires, le poste budgétaire décoration-illumination atteint désormais 160 000 ˆ. Concrètement, en plus des décorations habituelles des années précédentes (pour mémoire plus de 150 motifs lumineux disposés sur les candélabres, les sapins, les entrées et sorties de tunnel, les chapelles, les fours, les bâtiments publics), des compositions sont mises en place devant la mairie, au carrefour de Combe Froide, au rond-point de La Chaudanne et sur l'esplanade de l'office du tourisme de Méribel. À l'instar du fleurissement, la qualité du paysage et de l'accueil des vacanciers concerne tout le monde. La municipalité encourage les propriétaires (d'hôtels, de résidences, de chalets, d'appartements) à participer à cet élan collectif qui doit donner une dimension festive et accueillante à notre vallée. À noter : le jury régional chargé d'attribuer une deuxième fleur à notre commune appréciera les actions réalisées.

Le Refuge du Saut : le projet se dessine

Une nouvelle étude va être lancée avec pour objectif l'extension et la réhabilitation de ce refuge de montagne situé dans le Parc National de la Vanoise et très prisé des randonneurs, été comme hiver. Le projet prévoit d'accroître la capacité d'accueil (32 couchages contre 20 actuellement), de sécuriser les locaux (adaptation aux différentes normes en vigueur), de créer un sas d'entrée, de réorganiser les sanitaires et d'aménager des locaux annexes (réserve, séchage, bureau d'accueil). Les travaux prennent également en compte le développement durable : l'alimentation en eau, le recours à l'énergie solaire et l'assainissement sont aussi à l'étude pour réduire notre empreinte écologique.

▲ Grenouillère de La Chaudanne

Dynamiser la saison d'été

À travers les projets à l'étude ou en voie de prochaine réalisation, la commune affiche sa volonté délibérée de ne pas faire de l'été, une saison laissée pour compte. Tout sera mis en œuvre pour offrir un panel de loisirs et d'activités de qualité… une offre enrichie destinée à stimuler la fréquentation estivale !

Équipements des grenouillères de Méribel et Mottaret et liaison entre les deux sites

De Méribel au lac de Tueda, un projet d'aménagement dont le Doron serait la colonne vertébrale.

Le réaménagement global des deux sites et l'idée de créer une liaison ludique et sportive entre eux font partie des priorités du nouveau mandat municipal. Ce projet, qui a pour ambition d'être un des maillons essentiels de la redynamisation du tourisme d'été, évolue de manière favorable.
Les aménagements possibles font l'objet d'une étude approfondie et une consultation a été organisée. Les sociétés Épode et Ludéquip choisies comme maîtres d'œuvre du projet, ont proposé un diagnostic.

Les objectifs du projet municipal

- Valoriser le patrimoine « nature » et le rendre plus accessible à tous.
- Organiser les flux (piétons, vttistes, chevaux) sur l'itinéraire Mottaret-Bois d'Arbin.
- Proposer et développer des activités ludo-sportives et culturelles pour tous les publics.
- Animer les grenouillères en leur donnant une dimension encore plus conviviale et ludique, les transformer en pôle d'activités et d'information.

On peut ainsi imaginer qu'outre des jeux d'enfants et d'adultes basés sur les deux grenouillères, un parcours de santé, une piste de luge été, un « théâtre de verdure », etc, assureraient un espace estival unique entre Méribel et Mottaret. Le secteur du Bois d'Arbin avec le centre équestre, le tennis club et le parcours aventure (parcours forestier) est donc appelé à renforcer sa position au sein de ce projet.

▼ Le refuge du Saut lieu d'accueil été comme hiver

« Du rythme, des pulsations, des sensations, un été à vivre »

L'été, un feu d'artifice d'activités dans la vallée : rando, escalade, alpinisme, VTT, golf, pêche, trottinherbe, pétanque, beachvolley, tennis, équitation, trampoline, piscine, hockey, skate parc, paint ball, bowling, mini golf, visite du patrimoine, bibliothèque, musée, cinéma, spectacles, animations de rues, expositions, festival international de magie, compétitions… et les fêtes de village !

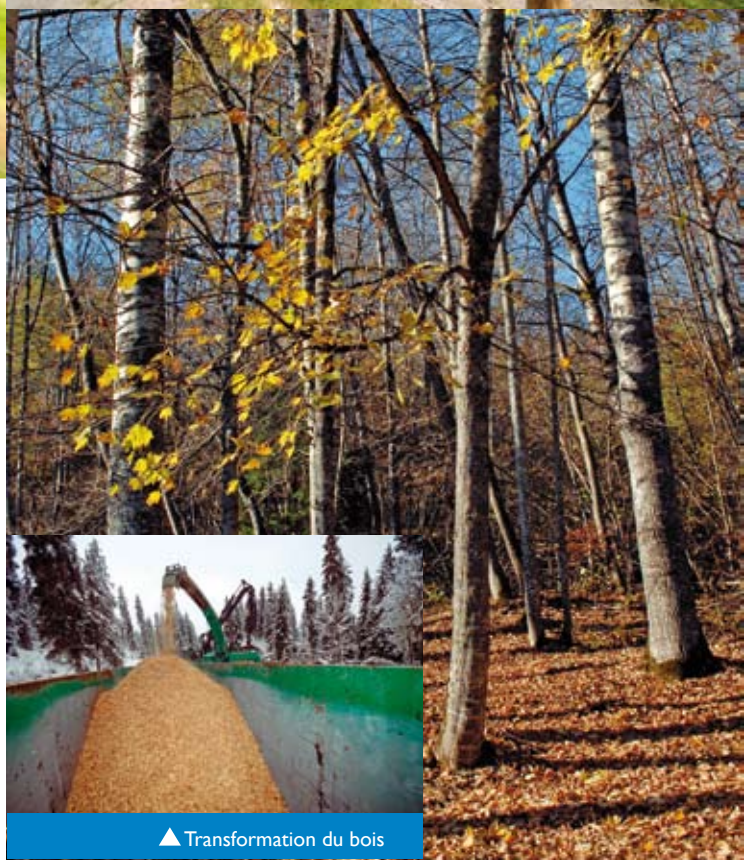

▲ Transformation du bois

Les circuits VTT

Dans la vallée des Allues, on peut pratiquer le VTT tranquillement en famille, intensivement en sportif ou en expert ! De nombreux itinéraires existent et semblent correspondre à ces différentes typologies de clientèle. Des parcours et des aménagements sont actuellement à l'étude :

- un parcours pour expert (du sommet de la Tougnète à son intermédiaire),
- un parcours pour novices (de l'intermédiaire de la Tougnète jusqu'à Méribel en transitant par le secteur du Hameau de Mottaret).

Enfin, au chapitre des projets, celui d'un bike-park fait son chemin. Il pourrait voir le jour en 2010 dans le cadre de l'aménagement des grenouillères. Équivalent estival du snowpark, le bike-park ne suppose pas seulement des travaux d'aménagement ; il faut aussi prévoir son fonctionnement et la sécurité. En attendant ces prochaines évolutions, deux autres itinéraires VTT pourraient être envisagés : celui de la Saulire à Brides-les-Bains (idem à la Free Bike) et celui de la Saulire à la Chaudanne en passant par le secteur des Rhodos. Balade ludique, circuit familial, tracé enduro ou sortie freeride… toutes ces pratiques sont prises en considération par la municipalité. Afin de satisfaire chacun, les échanges se poursuivent entre les exploitants des remontées mécaniques, les organisateurs de loisirs et les services de la mairie.

Le rendez-vous de l'année 2009 : dixième anniversaire du 3 Vallées Tout Terrain !

Les sentiers pédestres

La marche représente 75 % de la demande sportive l'été ! Une pratique qui suppose des sentiers aménagés et identifiés avec, c'est dans l'air du temps, des variations thématiques… l'eau, le bois, la flore, la glaciologie. La municipalité a intégré ces données dans sa réflexion.

En liaison avec le Conseil Général, la mairie a élaboré un dossier complet pour réhabiliter la signalétique et restaurer les sentiers. L'idée est de mettre aux normes la totalité des panneaux directionnels des sentiers de randonnée de la vallée. La procédure qui prévoit le classement, le balisage et la dénomination des sentiers se fera en trois étapes : en 2009, l'opération portera sur les 5 principaux sentiers. L'année suivante, en 2010, les sentiers de « second ordre » seront concernés. Enfin, en 2011, raccordement à l'itinéraire du « Tour de Tarentaise ».

Le bois : une richesse et une énergie

La France compte la plus grande surface forestière d'Europe. Et le bois y fournit 9.3 MTEP (Millions de Tonnes Équivalent Pétrole) ! Raison de plus pour s'intéresser à cette énergie renouvelable et mettre en valeur la thématique du bois et de la forêt dans notre vallée. Des idées de balades pour tous dès cet hiver…

Cette richesse (voir « Découvrir le patrimoine naturel des Allues ») méritait d'être connue et valorisée. Dès cet été, un ensemble d'expositions et d'animations seront organisées pour démontrer l'intérêt historique, écologique et économique de la filière bois. Dès à présent, retenez vos rendez-vous avec le bois : à l'Altiport (sentier thématique), à l'Espace Confort du Plan des Mains (expositions et jeux), dans les offices du tourisme (expositions), au Parc Olympique (expositions). Et pour la saison prochaine : sur le domaine skiable (piste de ski de l'Altiport : ateliers sur les animaux de la forêt), à la scierie (exposition et animation audiovisuelle). Ludique et pédagogique, cette rencontre avec le bois dans tous ses états (d'hier à aujourd'hui) est aussi destinée à valoriser le patrimoine naturel.

À noter : un document promotionnel pour découvrir la forêt et la filière bois sera édité.

Fleurissement

En février 2008, le jury régional chargé du fleurissement récompensait la commune des Allues pour ses efforts en matière de fleurissement.
La distinction obtenue, « une première fleur », est une reconnaissance officielle de la politique municipale dans les domaines du fleurissement, des paysages et du développement durable. La propreté générale, l'embellissement des villages et des stations, la valorisation et la restauration du patrimoine, la qualité des aménagements urbains, le respect de l'architecture ont favorablement impressionné le jury. Pour ce nouveau mandat, la feuille de route que nous souhaitons suivre s'inscrit dans la continuité des actions entreprises. Ainsi, en vue de l'obtention d'une seconde fleur, les efforts de tous seront encouragés. Pour information, le jury régional a élargi le titre du concours du fleurissement aux dimensions de paysage et de développement durable. Les quatre saisons sont désormais prises en compte… du fleurissement d'été à celui d'automne, des décorations hivernales à la biodiversité. Et l'implication de tous pour rendre attrayant le cadre de vie de la vallée sera très appréciée !

Le golf : un espace loisir de haute qualité !

Au cours des trois dernières années, des travaux significatifs ont été réalisés sur le golf de la vallée : la partie « haute » a été remodelée et réaménagée, le practice a été rénové et amélioré, les itinéraires pour les voiturettes ont été goudronnés etc. De nombreuses améliorations d'importance qui ont été accompagnées par l'organisation de manifestations événementielles et d'un travail efficace de l'association qui préside à sa gestion et son animation.
Le golf de Méribel a ainsi atteint un niveau très attractif, participant amplement à la volonté de dynamiser la saison estivale. De nouvelles pistes sont à l'étude pour compléter cet équipement qui pourrait encore se développer. Dans l'immédiat, la municipalité s'accorde le temps de la réflexion.

Valorisation du patrimoine de la vallée

L'attractivité de la vallée s'appuie sur plusieurs composantes : l'environnement naturel, les loisirs proposés, les équipements mis à disposition, l'animation et le patrimoine. La vallée est aussi riche de son passé. Les villages, les fours, les chapelles, les scieries, les chalets d'alpage, les refuges appartiennent au paysage que nous connaissons. Ces éléments qui nous sont familiers sont aussi des atouts pour développer la fréquentation estivale. Depuis plusieurs années, les municipalités successives ont pris conscience de l'intérêt de protéger, de préserver et de mettre en valeur ce patrimoine qui a forgé notre identité et que les vacanciers recherchent (dépaysement ou quête des racines) et apprécient au gré de leurs balades dans la vallée.

Panorama

L'année 2008 s'achève sur un constat: les actions engagées se sont poursuivies et des chantiers déterminants ont été achevés ou mis en œuvre. Le panorama des études, projets et réalisations que nous proposons au fil de ces pages vous en livre l'illustration. Les différents sujets abordés sont autant d'indicateurs de la vitalité de notre vallée.

sommaire

19 | Urbanisme
20 | Tourisme
22 | Aménagements, études de travaux
26 | Sécurité et circulation
28 | Patrimoine et culture
29 | Environnement

Urbanisme

Révision du PLU

▲ Refuge du Christ à la Traie

Par délibération du 23 octobre 2008, le conseil municipal a arrêté le projet de révision n° 2 du PLU 2007-2008.

- UTN* du refuge du Christ à la Traie :
Suite à l'avis favorable émis par la commission départementale des sites, le Préfet du département a délivré une autorisation d'aménagement. Une convention d'une durée de 20 ans, garantissant la pérennité de destination touristique du refuge, a été signée par son propriétaire. Par ailleurs, dans la mesure où l'alimentation en eau potable s'effectue avec l'amélioration du captage de la source 130 bis, une convention devra être également signée pour garantir une solution satisfaisante pour l'ensemble des riverains.

- Les emplacements réservés :
La révision du PLU entraîne des réductions d'emplacements réservés (les ER, voir numéro spécial sur le PLU). Ainsi des coûts trop importants ont conduit à l'abandon du parking couvert de Morel et par voie de conséquence à la réduction de l'ER n° 22 correspondant.

▲ Zone du Champ de l'Oiseau à la Gittaz

Le développement du Crétet

Le dossier relatif à l'UTN de cette zone a débouché sur un avis défavorable du Préfet de Région. Ce dossier a donc dû être retiré de la révision du PLU (projet de révision n° 2 du PLU 2007-2008 arrêté le 23.10.2008). Affaire à suivre.

La zone du Champ de l'Oiseau à la Gittaz

En gestation depuis plusieurs années, cette zone a vu son aboutissement au printemps 2008. Après la réalisation des VRD et l'attribution de 7 permis de construire (sur les 9 lots prévus), des chalets sont en cours de réalisation.

*Unité Touristique Nouvelle

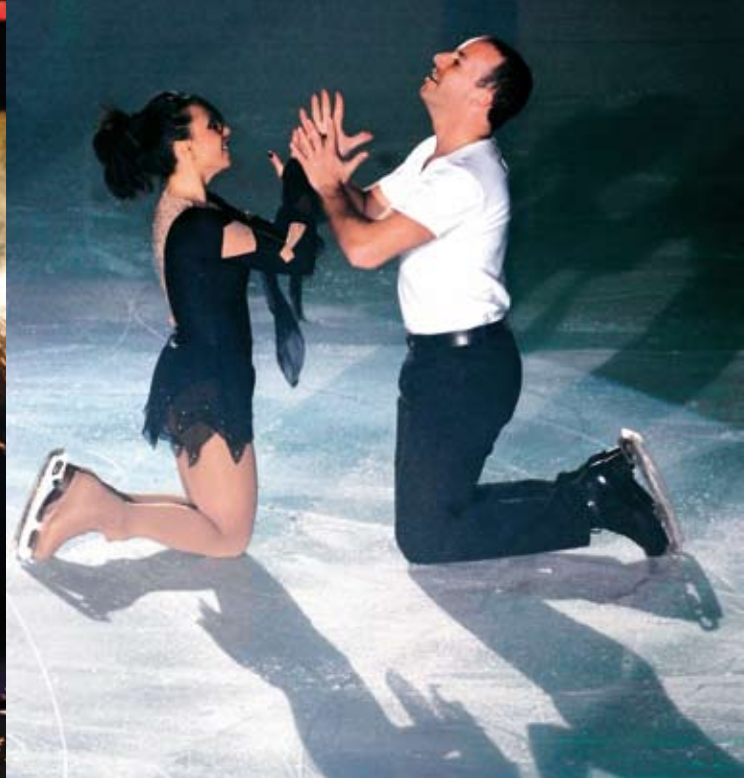

C'est une image : Méribel Tourisme ressemble à un beau paquebot de croisière avec un armateur (la commune), un capitaine (le directeur général), des passagers (les clients et les résidents de la vallée) et une feuille de route exigeante (faire de Méribel une destination de rêve). Le cap étant tracé, bon vent et bon voyage !

Tourisme

Méribel Tourisme un pôle majeur du tourisme et de l'animation

Méribel Tourisme a intégré depuis le 1er octobre 2008 les équipements jusqu'à présent gérés par la SEM (Méribel Événements Loisirs).

Illustration des ambitions de la municipalité, Méribel Tourisme regroupe désormais en son sein : l'office du tourisme (avec ses missions premières : l'accueil, la promotion et l'animation événementielle), la centrale de disponibilités (qui est une véritable structure de mise en relation entre les hébergeurs et les clients) et le Parc Olympique.
Ce dernier occupe une place prépondérante dans la station. Il offre en effet une palette diversifiée d'activités et de loisirs de qualité : patinoire, piscine, discothèque, bowling, restaurant, bureau des guides, espace détente, espace cardio-training et fitness, espace massages, salles de séminaires et de réunions.
Toutes ces structures, managées par Fabrice Mielzarek, directeur général de Méribel Tourisme, vont agir en parfaite synergie avec un objectif prioritaire : renforcer l'attractivité de la vallée de Méribel en la dotant d'une image résolument dynamique et sportive. Par ailleurs, un département voué à l'événementiel est en charge de l'organisation d'opérations et de manifestations d'envergure. Cette réorganisation des services qui illustre la professionnalisation du tourisme, démontre la volonté de la commune de positionner Méribel dans le cercle très convoité des stations leaders européennes.

« Je suis fier et honoré d'être le président de Méribel Tourisme. Nous disposons maintenant d'une nouvelle infrastructure touristique essentielle pour tous. Avec sa direction unique, elle va intervenir efficacement dans la sphère du tourisme. Tout est opérationnel pour un fonctionnement optimal ! »

Éric Braissand,
Adjoint délégué au tourisme,
président de Méribel Tourisme.

Pour mener à bien ses nouvelles missions et conforter le « produit » Méribel, Méribel Tourisme est doté d'un budget de 4 800 000 ˆ (hors grandes manifestations), un budget à la mesure des ambitions et des enjeux mais aussi des attentes des uns et des autres.

à savoir

Méribel Tourisme est administré par un comité directeur composé de 10 conseillers municipaux et 9 sociaux professionnels (issus des différents collèges de l'Office du Tourisme).

Domaine skiable : beaucoup de nouveautés

Les deux exploitants du domaine skiable de la vallée, Méribel Alpina et la Société des 3 Vallées, ne sont pas que des gestionnaires chargés (dans le cadre d'une Délégation de Service Public - voir p12) de faire fonctionner, d'entretenir des remontées mécaniques et de surveiller et sécuriser des pistes. Acteurs essentiels de l'économie touristique en tant que prestataires de services, ils en sont aussi des animateurs et des précurseurs. À l'écoute des clientèles et des nouvelles tendances, ils s'adaptent aux nouveaux contextes en poursuivant la modernisation du parc de remontées mécaniques, en aménageant des sites ludiques et en offrant des services. La compétitivité est à ce prix !

Les news à retenir

Du côté de Méribel Alpina :
plus de plaisir et de confort ! La promesse sera tenue grâce notamment à la finalisation de la rénovation de la télécabine de Tougnète (des cabines 6 places flambant neuves, un débit supérieur de 1 500 personnes/heure, une station intermédiaire plus esthétique et plus fonctionnelle etc.), et aux nombreux travaux sur les pistes (élargissement de la piste du Blanchot et de la traversée du Chamois, réaménagement de la Hulotte et remodelage du sommet de Tougnète avec un nouveau départ pour la piste du Faon) et sur le snowpark (le moonpark a fait l'objet d'un déplacement et d'un remodelage). La qualité de l'enneigement fait aussi partie des priorités : de nouveaux enneigeurs sur le moonpark et sur la piste de la Biche (jusqu'au sommet de la Saulire). Enfin, versant Tougnète, la signalétique a été refaite.

Bernard Ravier – directeur du domaine skiable
« lors de la rénovation de la télécabine de Tougnète, nous avons eu à l'esprit deux objectifs : d'une part, conserver la motricité de l'installation et utiliser les pylônes existants, rendre esthétique et élégante la nouvelle gare de la télécabine d'autre part. Ce qui est particulièrement novateur dans notre métier. »

Du côté de la S3V :
beaucoup de nouveautés également ! 24 nouvelles cabines sur la télécabine du Pas du Lac : c'est 25 % de débit en plus, soit 2 700 skieurs heure au lieu de 2 160. Magnéstick : le système destiné à améliorer la sécurité des enfants sur les télésièges a été mis en place sur les télésièges des Combes, du Chatelet et des Arolles. Optimisation du réseau d'enneigement : afin de garantir un ski de qualité, la production instantanée de neige a été améliorée. Des perches « dernier cri » remplacent les vieux enneigeurs. Débutants : « on pense à vous » avec la création d'une ZEN (Zone d'Évolution pour Novices) le long du téléski de la Sittelle.
- Fluidité : grâce aux travaux de remodelage des abords de la gare du télésiège de Côte Brune, les skieurs circuleront encore mieux !
- Sécurité : extension du Gazex et rénovation du Catex sur le secteur du Vallon, mise en place d'un Gazex sur le lac de la Chambre, remise en état de la piste de l'Ours.
En concertation avec Méribel Alpina et la S3V Courchevel, la signalétique du sommet de la Saulire a été repensée.

Claude Gardet - directeur opérationnel du site S3V-Mottaret
« nous avons également modifié notre organisation : désormais, chaque site est doté de sa propre direction. Une évolution qui doit nous assurer plus de réactivité, plus de proximité avec les socioprofessionnels de chaque station ».

La piste de Corbey (le stade de slalom) parée pour les grands rendez-vous ! En vue de l'organisation d'épreuves internationales, d'importants travaux de sécurisation ont été réalisés en collaboration avec Méribel Alpina. La piste a été élargie (la largeur a été doublée par endroits), des mâts et des filets de protection ont été positionnés.
Montant des travaux TTC : ***70 000 € (environ).***

Aménagements, études et travaux

Les travaux réalisés en 2008 :

L'eau, une richesse, une ressource à gérer

• Comme annoncé dans le précédent magazine (déc. 07, page 28), les travaux de périmètres de protection des sources se sont poursuivis et la deuxième tranche de travaux a été réalisée. Le programme concernait les secteurs de Chapuiferrand, La Rosière, Burgin, le Rendez-vous et Le Raffort (en partie).
Montant des travaux TTC : *145 000 €*

• Secteur du Raffort : remplacement des conduites d'eau et renforcement de la défense incendie.
Montant des travaux TTC : *91 800 €*

• Pied de Ville :
> renouvellement de la conduite d'eau potable.
Montant des travaux TTC : *34 450 €*
> renforcement du réseau d'eaux pluviales.
Montant des travaux TTC : *39 450 €*

• Méribel : déplacement de la conduite d'eau potable dans la zone hôtelière du chemin Durupt.
Montant des travaux TTC : *26 400 €*

• Les Allues : alimentation en eau potable de la zone supérieure du Pré de la Cour (travaux pris en compte dans l'aménagement global des VRD de ce secteur et financé par une participation spécifique).
Montant des travaux TTC : *89 000 €*

• Au lieu-dit Sur Ville : construction d'un piège à matériaux sur le ruisseau de Fontaine Noire.
Montant des travaux TTC : *56 200 €*

• Route du Villard :
> extension du réseau d'assainissement.
Montant des travaux TTC : *34 700 €*
> extension du réseau d'eaux pluviales.
Montant des travaux TTC : *26 100 €*

• Le Cruet : au lieu-dit la Rotaz, amélioration de la défense incendie et « bouclage » du réseau d'eau potable.
Montant des travaux TTC : *51 800 €*

• Hauteville : à l'entrée du village, extension du réseau d'eaux pluviales.
Montant des travaux TTC : *10 400 €*

• Réseaux humides : la zone à l'amont de la patinoire a été raccordée au niveau des eaux usées, de l'alimentation en eau potable et de la défense incendie.
Montant des travaux TTC : *166 100 €*

Les travaux dans le complexe de sports et de loisirs du Parc Olympique

• Hockey Club du Val Vanoise : l'idée serait de pouvoir accueillir des équipes de compétition internationales. Le projet d'extension concernerait l'agrandissement de deux vestiaires, de l'équipement en douches, d'un local de séchage et d'un espace destiné au rangement et à l'affûtage. Parallèlement, deux autres vestiaires seraient rénovés (pour le club de patinage et celui de hockey) et deux bureaux seraient créés ainsi qu'une infirmerie.

• Diagnostic énergétique : afin d'engendrer des économies de fonctionnement, une étude portant sur les énergies consommées (eau, fuel, gaz et électricité) va être diligentée. Dans le cadre de ce diagnostic, la faisabilité de production d'électricité, grâce à des panneaux photovoltaïques, va être sérieusement examinée.
Montant des travaux TTC : *20 000 €*

• Mise en conformité du Parc Olympique : à la faveur des travaux réalisés dans l'aile sud de la patinoire, une mission portant sur la sécurité incendie a mis en évidence la nécessité d'adapter aux normes et d'améliorer le système incendie. Le bâtiment (classé ERP – Établissement Recevant du Public) a été livré en 1992. Depuis les normes ont évolué. Des travaux s'imposent et comprennent le changement de tous les détecteurs, le recâblage complet du bâtiment et l'installation de renvois d'alarme.
Estimation globale des travaux : *300 000 € TTC*. La tranche ferme est prévue pour le printemps 2009 et la tranche conditionnelle à l'automne 2009.

• Bureau des Guides : cette association cultive « l'esprit montagne ». Ses locaux (mis à disposition par la collectivité dans le cadre d'un contrat de location) ont désormais un look d'entrée de chalet avec une banque d'accueil habillée de bois.

▲ Entrée du Bureau des Guides

La modernisation des offices du tourisme

• Maison du Tourisme de Méribel : rénovation de l'espace administratif et mise en place d'une séparation entre le hall d'accueil et les bureaux. En outre, le hall d'entrée a été insonorisé et la mezzanine qui accueille les expositions a subi un relooking (nouvelle peinture, nouveaux éclairages).
Montant des travaux TTC : *70 000 ^*

• Office du tourisme de Mottaret : l'objectif avoué est de restructurer l'ensemble de ces locaux.
Plusieurs aménagements sont prévus en 2009 : les travaux visent à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à tous les niveaux des services, et à la réorganisation de l'office. Ils porteront sur les bureaux, la réserve, l'espace Internet, le local du service animation et les banques d'accueil. Le chalet extérieur sera supprimé et remplacé par un local de rangement à créer. Enfin, une salle de chronométrage sera intégrée au projet.
Montant des travaux TTC : *500 000 ^*

Des projets importants pour l'avenir en cours d'étude

• Centre technique municipal : en l'état actuel des études, rien n'a été arrêté.
Deux options sont en balance : soit le centre actuel fait l'objet de travaux d'adaptation, soit un nouveau centre sera construit dans la ZAD de la Gittaz. Dans les deux cas, l'idée (avec une échéance fixée à 2012) est d'adapter ce pôle aux normes en vigueur et de regrouper les services. Dossier à suivre dans les prochaines lettres d'information et sur le site Internet.

• Parking du Hameau (quartier du Laitelet au Mottaret) : le projet fait l'objet d'un concours.
L'idée est de réaliser 100 nouvelles places (couvertes) de stationnement, d'améliorer la circulation des véhicules tout en tenant compte des contraintes liées au fonctionnement hiver et été. La réorganisation du stationnement, cet hiver, déterminera la suite donnée à ce dossier.

Dossier à suivre également dans les lettres ACO et sur le site web ***www.mairiedesallues.fr***

▲ Réfection des enrobés au chef-lieu

▼ Aménagement du Villard

Les travaux dans les villages

Comme prévu, la municipalité a poursuivi son programme de travaux dans les différents villages de la vallée.

• Au Villard : l'important chantier, qui s'est déroulé sur plusieurs mois, a permis le réaménagement ainsi que la remise en état de la voirie et des ruelles. À la faveur des travaux, certains réseaux humides, caducs ou en mauvais état, ont été restaurés ou remplacés. La voirie a été élargie à certains endroits et plusieurs murets existants ont été rénovés. Par ailleurs, les abords des bassins et du four ont été pavés.
Montant des travaux : ***environ 1 323 000 €***

• Remplacement d'un garde-corps sur un ruisseau route du Villard.
Montant des travaux : ***3 800 €***

• Au Chef-lieu : dans la continuité des travaux effectués en 2007, la municipalité a entrepris la réfection des enrobés dans le secteur amont du village (remise en état des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable dans la montée de Sainte Apollonie) et aux abords de l'église Saint-Martin.
Montant des travaux TTC : ***environ 601 000 €***

• Dans le quartier du Plan de l'Église, 43 places de parking ont été créées sur la largeur de la voirie existante, cette dernière ayant également été refaite.
Montant des travaux TTC : ***environ 158 000 €***

• À Vanthier : un parking a été aménagé, un bassin mis en place et un panneau d'affichage municipal installé.
Montant des travaux TTC : ***environ 51 400 €***

• À Mottaret : l'éclairage public a été restructuré avec la pose de candélabres supplémentaires, la suppression des appliques sur façade et l'harmonisation du matériel existant. D'autre part, et afin de réaliser des économies d'énergie, des abaisseurs de tension ont été installés.
Montant des travaux TTC : ***environ 230 500 €*** (pour 2009, une tranche conditionnelle de ***109 000 €*** est inscrite pour poursuivre le programme).

• Au Villaret : les travaux ont consisté en l'aménagement de la ruelle située au nord du four avec la mise en place d'escaliers en bordure granit. Le mur situé en contrebas du four a été reconstruit et une placette a été aménagée devant ce dernier.
Montant des travaux TTC : ***environ 82 500 €***

▲ Parking du Plan de l'Église

Divers

Ball-trap : des travaux d'insonorisation vont être effectués avec le remplacement de la structure existante par un dispositif d'isolation acoustique performant (le « Perfoson »).
Montant des travaux TTC : *25 000 €* (dont un financement des services de l'État à hauteur de 50 %).

La révolution digitale est en marche…

Technologies de l'information (Internet, télévision) : pour une égalité d'accès aux services.

La culture est devenue un vaste self-service où chacun butine selon ses goûts et son humeur. La municipalité entend favoriser le développement des nouvelles technologies de l'information… pour communiquer ou se distraire.

« Accès à l'Internet : l'objectif du gouvernement fixe à 2012 l'accès à l'Internet haut débit pour tous, le développement économique des territoires en dépend. Pour bénéficier de l'ADSL (cette technologie permet d'utiliser les fils du téléphone comme liaison internet à haut débit) ou du SDSL (symétrie entre le débit descendant et le débit montant) certaines conditions sont requises (proximité du central téléphonique, ligne raccordée en direct sur le central etc.). Les services techniques poursuivent leurs échanges avec France Télécom afin de permettre à tous une montée en débit.
Actuellement 67 % du public peut recevoir l'ADSL à 18 Bits/s.

« Accès à la télévision : l'arrêt complet de l'analogique est prévu pour 2011. Ce basculement de l'analogique vers le numérique va progressivement permettre de réduire les zones d'ombre et d'accéder à la TNT (Télévision Numérique Terrestre = 18 chaînes gratuites) à condition que les émetteurs soient équipés d'antennes râteaux. La balle est dans le camp de TDF.

▲ Carrefour de Combe Froide

Sécurité et circulation

La route est plus sûre. La municipalité poursuit son action et la réflexion dans cette voie...

Le carrefour de Combe Froide

Au lieu-dit Combe Froide : les travaux de réalisation de ce carrefour, commencés en 2007, ont été achevés au printemps 2008. Situé à l'intersection des routes départementales 90 et 98, ce carrefour névralgique bénéficie dorénavant d'un giratoire aménagé et paysagé. Pour compléter l'aménagement, deux arrêts bus ont été construits et une aire de chaînage a été créée. Des réseaux d'éclairage public et d'eaux pluviales ont également été installés. Enfin, la signalisation, qu'elle soit horizontale ou verticale, a été mise en place.

Montant des travaux TTC : ***environ 954 000 €***

La signalétique directionnelle

Plusieurs étapes ont été définies. Dans une première phase, on a procédé à la substitution des panneaux et poteaux habillés de bois (difficiles à entretenir) par des indicateurs en aluminium laqué dont le coloris est identique à celui des candélabres. Le centre de Méribel est désormais équipé de cette nouvelle signalétique. Deux autres tranches sont prochainement prévues dont une portant sur le Mottaret.

Seuls les panneaux d'entrée de village et ceux de la police concerveront un encadrement bois.

Montant des travaux TTC (tranche 2009) : ***25 000 €***

« Ces dernières années, d'importants aménagements ont vu le jour : traversée du Raffort et des Allues, carrefour de Combe Froide. Pour chacun de ces travaux, c'est l'objectif de sécurité qui a présidé à leur réalisation. »

Christian Raffort,
Adjoint délégué aux travaux

▲ Ancienne signalétique en bois

▲ Nouvelle signalétique en aluminium laqué

▲ Carrefour de Chandon ▼

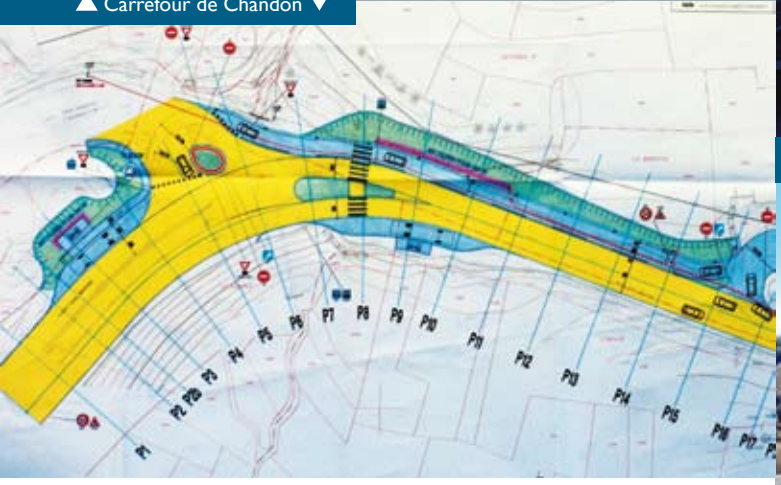

▲ Aménagement de Nantgerel ▼

Le carrefour de Chandon

Le programme qui consiste à adapter et à sécuriser les traversées de villages inscrit dès l'année prochaine (1re tranche 2009) l'aménagement de la sortie de Vanthier. Le point noir actuel, la délicate sortie du village sur la route principale, va être supprimé. Le projet prévoit la création d'une voie latérale parallèle à la route et dirigeant les véhicules sur le carrefour de Chandon. Un cheminement piéton sera également aménagé. Deux arrêts bus (avec abris et zones sécurisées d'arrêt) vont pouvoir être créés. Pour compléter le réaménagement de ce site, des passages piétons sécurisés sont prévus ainsi que la mise en place d'éclairages publics.

Le trottoir des Silènes

L'emplacement à aménager est situé à l'entrée de la station. Depuis plusieurs années, la commune songe à la sécurité des piétons et à la continuité de leur cheminement dans les différents quartiers. Les trottoirs (réalisés dans le style Méribel avec des murets en pierre et des garde-corps en bois) constituent l'un des aménagements essentiels de cette politique. Afin de prolonger la liaison piétonne entre le centre de la station et la partie située en aval, la réalisation du trottoir des Silènes s'avère indispensable. Le projet a connu des avancées: afin de permettre l'acquisition (par voie amiable ou par mesure d'expropriation) de l'assiette foncière nécessaires aux travaux, le Sous-Préfet l'a déclaré au début de cette année 2008 d'utilité publique. La réalisation des travaux est programmée pour 2009.

La traversée de Nantgerel

Le dossier évoqué dans le magazine de décembre 2007 a évolué.

En effet, suite à l'enquête publique qui s'était déroulée dans le courant de l'été 2007, le Sous-Préfet avait rendu un avis favorable. Il a déclaré le projet communal d'utilité publique, ce qui autorise la collectivité à acquérir le foncier.

Début 2009, les transactions se finaliseront. En cas d'échec de la solution amiable, il sera fait recours à l'expropriation. Pour information, le projet prévoit un îlot central avec des bandes de ralentissement, deux arrêts de bus de part et d'autre de la chaussée, des trottoirs, un passage protégé et une amélioration de l'éclairage public. Pour compléter cet aménagement, un parking doté de 23 places de stationnement est également prévu.

▼ Chapelle de la Gittaz

▲ Chapelle de Vanthier

Le bois une ressource à valoriser

Patrimoine et culture
un héritage à partager et à conserver

Les chefs-d'œuvre ne sont pas en péril ! Bien au contraire. Depuis plusieurs années, un programme ambitieux de restauration et de valorisation du patrimoine a été entrepris avec succès. Les chapelles disséminées dans les villages de la vallée en ont ainsi bénéficié de même que les fours et les bachals (les bassins en patois).

• Méribel Village : achèvement des travaux avec en 2008 la restauration de l'autel (peintures, décorations intérieures réinstallées…)
• Vanthier : mise en peinture de la façade extérieure.
• La Gittaz : la première phase est terminée (gros œuvre, maçonnerie, toiture). La seconde et dernière, prévue en 2009, prévoit des travaux de menuiserie (plancher, autel et mezzanine), de peinture (voûtes, garde-corps et murs) ainsi que la remise en place des fresques (récupérées et restaurées) et du mobilier.
Montant total des travaux TTC : *150 000 ^*

• Chef-lieu : l'église Saint-Martin fait partie des joyaux de l'art baroque en Savoie. Pour permettre l'accès du public à cet édifice remarquable tout en renforçant la sécurité, plusieurs travaux sont prévus : création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, installation d'un dispositif d'éclairage et de sonorisation et pose de grilles dans le narthex (vestibule).
Montant des travaux TTC : *70 000 ^*

Environnement
et développement durable

La nature a bien fait les choses. Le paysage que nous connaissons en est l'illustration. Ce paysage ne change pas vraiment, il évolue, construit par l'homme.

En l'espace de quelques siècles, les générations qui se sont succédées ont laissé leurs marques, leurs empreintes. Elles ont façonné le paysage et tiré le meilleur profit de terres souvent difficiles à exploiter. Les granges, les maisonnettes d'alpage, la forêt, les pâturages et les alpages reflètent les usages de l'homme pour s'accommoder à la nature. Le tourisme ne peut ignorer l'apport des traditions. Aujourd'hui, des éleveurs et des agriculteurs les perpétuent. Consciente de l'intérêt d'entretenir et de valoriser le paysage de la vallée, la commune soutient toutes les actions qui participent à l'agriculture et au pastoralisme.

« Le Plan Pastoral de Territoire : programmé sur cinq ans, il prévoit un certain nombre de travaux et d'aménagements. Ce plan, qui est piloté en commun par la Chambre d'Agriculture de la Savoie et la Mission Alpestre, est destiné à soutenir les alpagistes ».

Alfred Dupont,
Adjoint délégué à l'agriculture.

L'agriculture

Il s'articule en trois points essentiels :
- réaménagement des chemins pour faciliter l'accès aux zones de pâturage,
- amélioration des conditions de vie dans les chalets d'alpage,
- opérations de déboisage et de défrichement pour optimiser les zones de pâturage.

Les travaux programmés en 2009 :
• Alpage de Tueda : restauration du chalet d'alpage exploité par Monsieur Perret - alpagiste bovin - avec notamment réfection des peintures, rénovation des fenêtres, des portes, des vitrages, du laboratoire et de l'espace habitation.
• Chalet de La Plagne : cette construction mise à disposition de Madame Sylvie Raffort - alpagiste bovin - va être équipée de panneaux photovoltaïques et l'alimentation en eau potable va être remise en état. Un portail automatique sera également installé.
• Chalet de Combefenêtre : ce chalet est utilisé par Monsieur Porrachia qui élève des ovins ; des panneaux solaires seront mis en place.
• Creux de la Stetta : recépage (coupe rase de végétaux, en l'occurrence les arcosses) pour mieux ouvrir la clairière et faciliter la transhumance des troupeaux.
• Secteurs de la Traie et de Pré Serin : abattage de bois, recépage et éclaircissement des clairières. Ces secteurs sont exploités par Monsieur Ulliel, alpagiste.

La forêt : un être vivant…

Source d'équilibre entre l'homme et son milieu, la forêt des Allues appartient au paysage et impose sa respiration. À la fois lieu d'enchantement et de vie sauvage, la forêt est par nature vitale. Soucieuse de préserver ce capital, la municipalité, avec le concours de l'ONF et de la société Ain Environnement, s'est livrée à une expérimentation originale. Cet automne, des coupes de bois ont été effectuées. Comme d'habitude, on a procédé à l'abattage et au débardage des bois recensés par les services de l'ONF. Mais cette opération, nécessaire à l'entretien et à la bonne santé de la forêt, s'est déroulée dans des conditions inédites. En effet, afin de ne rien perdre et de laisser intact le site, les arbres impropres à l'exploitation et les résidus de branches ont été broyés et transformés sur place. Le produit de la transformation a ensuite été acheminé vers des chaufferies industrielles. La collectivité s'intéresse à cette bio-énergie renouvelable. Des projets de chauffage de bâtiments publics sont ainsi à l'étude. Le bois une idée qui fait son chemin et qui avance…

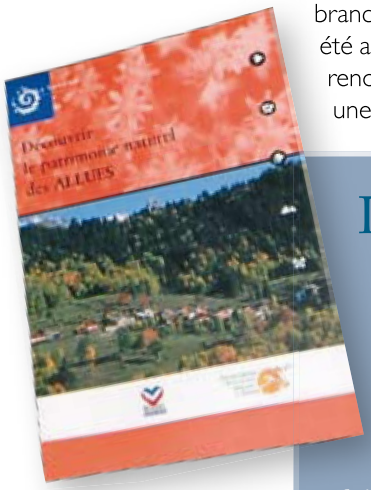

Plus qu'un livre, un document de référence !

Le bel ouvrage « Découvrir le patrimoine naturel des Allues » a été très bien accueilli. Réalisé grâce à un partenariat entre le Parc National de la Vanoise, la municipalité et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie, ce livre très documenté a aussi associé un groupe de travail constitué de personnalités locales. Le résultat est probant et son succès valorisant pour ses auteurs.
Ce livre est consultable et empruntable à la bibliothèque des Allues.

▼ Refuge du Saut

Le Parc National de la Vanoise

Plus de quarante années se sont écoulées depuis la création du Parc National de la Vanoise. C'est en effet en 1963 qu'un décret a été promulgué, définissant la réglementation dans la zone centrale.

De 1963 à 2006… Un toilettage des textes datant des années 1960 s'imposait. Le 14 avril 2006, une loi a été adoptée, engageant la réforme des parcs nationaux, une réforme qui s'articule à la fois sur la révision du décret fondateur de 1963 et sur l'élaboration d'une charte.

> ***Une procédure en plusieurs étapes***

« L'esprit de la loi est de considérer le parc comme un partenaire de territoire »

Quelles conséquences ? Deux zones sont nouvellement définies : la zone centrale devient le cœur du parc et la zone périphérique devient aire optimale. Une évolution terminologique qui a son importance : le décret fixe la réglementation dans le cœur du parc, tandis que la charte ne s'applique que dans l'aire optimale. La définition de cette dernière suppose l'adhésion de la commune.

De caractère non-réglementaire, la charte (dont la durée d'application est de 15 ans) prévoit un certain nombre de préconisations qui font l'objet d'un dialogue entre la commune et le parc. Elle est en cours d'élaboration et un groupe de travail a été constitué au sein du conseil municipal. Pour la commune des Allues, il faut s'assurer de l'intérêt de l'application d'une telle charte sur son territoire.

Concernant la révision du décret : durant l'été 2008, par l'entremise d'une enquête publique, la municipalité a présenté les modifications prévues par le décret initial. Elle a ensuite transmis ses observations (délibérations du 31 juillet 08) au Préfet qui les a proposées au Ministère de l'Environnement.

avenir

Les prochaines étapes…

- *pour le décret :*
  - *> approbation de celui-ci en Conseil d'État avant la fin de cette année*
- *pour la charte :*
  - *> rédaction du texte durant l'été 2009*
  - *> approbation par décret après l'enquête publique à l'automne 2009*
  - *> délibération du conseil municipal pendant l'hiver 2009/2010*
  - *> synthèse des chartes par le Ministère au plus tard en avril 2011*

Vie sociale et scolaire

Vie sociale associative

Personnes âgées

Voyage du 3e age

« La sortie annuelle a eu lieu le 24 septembre 2008 sur le thème d'Annecy et ses environs. Matinée libre dans les vieux quartiers d'Annecy puis embarquement à bord du « Libellule » pour un déjeuner-croisière sur le lac - Après-midi : visite du Château de Montrottier à Lovagny. 67 personnes y ont participé.

Soins infirmiers à domicile

« Suite à une étude des besoins menée par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), le TDS (Territoire de Développement Social de Tarentaise Vanoise) et les services de la DDASS (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale), la fédération ADMR* de Savoie et le SIERSS de Moûtiers (Syndicat Intercommunal d'Études et de Réalisations Sanitaires et Sociales du canton de Moûtiers) ont été sollicités pour proposer la mise en œuvre d'un service de soins infirmiers à domicile sur le canton de Bozel.
Le SIERSS a obtenu l'extension de son action sur le canton de Bozel.

Ce service, qui travaillera en liaison avec les prestataires et partenaires du service à la personne (ADMR, ADPA**) sera opérationnel fin 2008.

Pour plus d'infos :
SIERSS : 04 79 24 57 32
ADMR BOZEL : 04 79 55 00 43

*ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural.
**ADPA : Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie

Enfance – scolaire

Centre aéré

« Dans la continuité des actions menées par les parents de la vallée, la commune des Allues étudie actuellement l'opportunité d'ouvrir un centre de loisirs sans hébergement (ancien centre aéré) pour les enfants de 3 à 12 ans, c'est-à-dire de la maternelle au CM2.

Afin de recenser les besoins, un questionnaire a été transmis à l'ensemble des familles dont les enfants sont scolarisés à Méribel et aux Allues ainsi qu'aux parents des enfants inscrits à la garderie « Les Petits Lutins » et donc bientôt concernés par l'école.

Au vu des résultats, sera étudiée la faisabilité d'un tel projet sur notre vallée.

Garderies périscolaires

« Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place une garderie périscolaire à l'année, à titre expérimental sur deux ans, au groupe scolaire des Allues à compter de la rentrée 2008. Nombre de places : 10 à l'année - 20 à la saison.

Cette garderie fonctionne les jours d'école aux horaires de 16h15 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Également nouveau sur Méribel, une garderie périscolaire a été ouverte à la saison, à titre expérimental sur deux ans, au groupe scolaire. En service depuis le 1er décembre, son nombre de places est limité à dix.
Horaires : tous les jours d'école de 16h30 à 18h30.

Tarifs :
- inscription à l'année : 452,00 € pour 10 mois de fonctionnement - versement d'un acompte de 135,60 € (30 %) à l'inscription, le solde en deux règlements de 158,20 € chacun (au 31 janvier et au 30 avril) ;
- inscription à la saison (du 01/12 au 30/04) : 226,00 € pour 5 mois de fonctionnement - versement d'un acompte de 67,80 € (30 %) à l'inscription, le solde payable au 15 mars, soit 158,20 ˆ .

Il est toujours possible d'inscrire votre enfant uniquement pour la saison d'hiver.
Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au service scolaire de la mairie au : 04 79 08 61 04.

Vie scolaire

Maman, je sais lire et écrire ! Bravo, quelle classe !

Rentrée scolaire année 2008-2009

Groupe scolaire des Allues : directrice Mme Stéphanie JACQUART

Instituteurs	Classes	Nombre d'élèves
Mme Sylvie GIACOMETTI	Petite section maternelle Moyenne section maternelle Grande section maternelle	24 + 4 saisonniers
Mme Martine MIMOUN	Grande section maternelle CP – CE1	20 + 5 saisonniers
Mlle Céline FONTANIVE	CE1 – CE2 – CM1	26 + 1 saisonnier
Mme Stéphanie JACQUART	CM1 – CM2	22 + 3 saisonniers

École maternelle de Méribel : directeur M. Benoît JACQUART

Instituteur	Classe	Nombre d'élèves
M. Benoît JACQUART	Petite section maternelle Moyenne section maternelle Grande section maternelle	25 + 10 saisonniers

École élémentaire de Méribel : directrice Mme Marie-Ange HAQUET

Instituteurs	Classes	Nombre d'élèves
Mme Christelle DEVILLER	CP – CE1	18 + 3 saisonniers
Mlle Émilie BORLET	CE1 – CE2	18 + 5 saisonniers
Mme Marie-Ange HAQUET	CM1 – CM2	22 + 8 saisonniers

La rentrée 2008-2009 se caractérise par la suppression de deux postes :
un poste à l'école maternelle de Méribel, ainsi le directeur devient chargé d'école maternelle,
un poste au groupe scolaire des Allues, soit passage de 5 à 4 classes nécessitant une réorganisation des classes avec, pour certaines, 3 niveaux par classe.

Mme Anne-Marie LEGRAND MARTINY, fraîchement nommée inspectrice de l'académie, secteur de Moûtiers, a visité les écoles de la commune. Interrogée par la commission scolaire sur la création d'une classe saisonnière à la maternelle de Méribel, elle a répondu que l'évolution de la situation sera suivie de près et réexaminée courant décembre.

Infos
générales & pratiques

sommaire

34 | Trier
34 | Se déplacer et stationner
35 | Calendrier des expositions à l'Office du Tourisme
36 | Les rendez-vous de l'hiver
37 | État civil

Trier
c'est dans notre nature

La déchetterie de Plan Chardon : les chiffres sont éloquents.
De 2005 à 2007, le volume collecté est passé de 1054 à 1262 tonnes.
Autre chiffre : en 2005, 4966 passages ont été enregistrés contre 6878 en 2007.
Téléphone : 04 79 08 26 81

HIVER (1er nov. au 30 avril)	matin	après-midi
Lundi	10h à 12h	15h à 17h
Mardi	-	15h à 17h
Mercredi	10h à 12h	15h à 17h
Jeudi	-	15h à 17h
Vendredi	10h à 12h	15h à 17h
Samedi	10h à 12h	-

Se déplacer et stationner
dans la vallée : ce qu'il faut savoir

Dès le mois de décembre 2008, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur. Dans un souci de transparence et de communication, la municipalité a édité un petit guide pour les présenter.

Un service supplémentaire

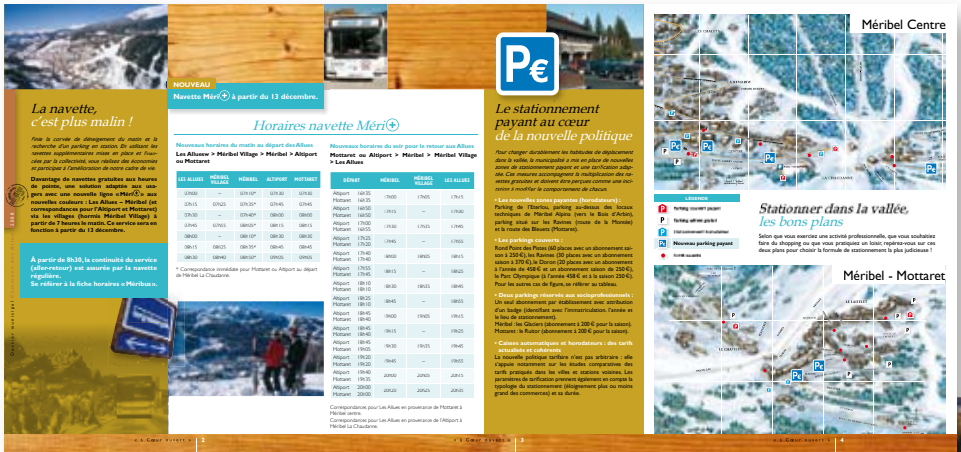

Ce guide est téléchargeable sur le site web de la mairie des Allues.

Calendrier des expositions à l'Office du Tourisme de Méribel

Du 13 décembre 2008 au 3 janvier 2009
Association EDEL'ART
L'association Edel'Art, groupement d'artistes et d'artisans de nos vallées, vous présente une exposition commune où le talent de chacun s'exprime à travers la sculpture, la peinture, la broderie et la peinture décorative. Certains présenteront des œuvres ludiques, le pop-art agricole, d'autres des œuvres plus traditionnelles. Nul doute que cette exposition sera un lieu d'échanges qui apportera un regard nouveau sur l'art alpin.

Du 4 au 10 janvier 2009
Jacqueline BARLET
Les voyages sont sa principale source d'inspiration : les aquarelles de Jacqueline Barlet nous invitent à la découverte de différentes régions, au gré des saisons…

Du 11 au 24 janvier 2009
VEYRINS
Veyrins présente une collection d'aquarelles traduisant sa passion de la haute montagne, de la vallée de Méribel et des fleurs.

Du 25 janvier au 7 février 2009
Annie et Jean-François BENE
« Exposition - Installation à 4 mains » : Annie Béné est photographe, Jean-François est peintre. Les travaux de l'un et de l'autre ne fusionnent pas, ils ne sont pas parallèles, ce sont deux démarches qui cheminent dans les montagnes des Hautes Alpes qu'ils habitent et dans la haute vallée de la Clarée. Les mêmes lumières, les mêmes formes et couleurs transformées par l'œil et la main de chacun. Alors il y a connivence, divergence, rencontre, solitude, indépendance, la vie, l'amour… La vie prend ainsi naissance dans cette esthétique à deux, elle illustre sa force et met en évidence le mot de Dostoïevski : « la beauté sauvera le monde. »

Du 8 au 21 février 2009
Dominique FRELY
Une invitation au voyage dans la grâce et la simplicité à travers un espace vivant très coloré, espace où le travail pictural sur la couleur paraît le plus moderne et le plus émouvant.

Du 22 février au 7 mars 2009
Christian BURDET
Des aquarelles sur le thème de la montagne et de Méribel, avec des paysages familiers de la station : le vieux village des Allues, la Saulire, le Mont-Vallon, les vieilles fermes traditionnelles, les chapelles oubliées… L'exposition est complétée par des tableaux du vieil Annecy et du vieux Lyon. L'artiste présentera également son dernier livre « Des maisons dans l'histoire ».

Du 8 au 14 mars 2009
Marie-Lou FINE
Un parcours artistique qui s'inscrit dans la contemplation de la nature et le décryptage du sens caché de ses éléments. Ce sont autant de signes graphiques à lire comme une « page d'écriture ». Lumière, couleurs, matières des Alpes et du désert, sont une source d'inspiration qui stimulent un penchant pour une recherche picturale abstraite. Papier collé, encre de Chine, crayon, terre, sable, peinture acrylique ou à l'huile… tous les matériaux qui lui tombent sous la main font son bonheur de créatrice.

Du 15 mars au 21 mars 2009
Mireille BORLET, Michel CADET, Men Ba et Thierry RICHON
Quatre peintres savoyards présentent leurs tableaux, chacun dans son propre style : des huiles sur toiles, tout d'abord, avec Mireille Borlet sur les thèmes des paysages de montagne, ainsi qu'une série sur les animaux dans leur milieu naturel ; Michel Cadet avec ses paysages et ses portraits de personnages typiques, tel celui d'une gitane, et Thierry Richon, qui fait figure de peintre à tradition populaire savoyarde dont les huiles d'apparente simplicité et quiétude demandent une technique maîtrisée.
Men Ba (Pierrre Bavard), qui puise ses inspirations multiples dans des courants aussi différents que l'art brut et l'abstraction géométrique ou lyrique, présentera des œuvres abstraites à l'acrylique, avec des techniques mixtes (collage…).

Du 22 mars au 4 avril 2009
Richard SCHUTTLE
Peinture à l'huile et aquarelles, gravure sur toiles de satin… Une série de tableaux qui captent les différents aspects de la saison d'hiver, et notamment l'impressionnant niveau des skieurs professionnels engagés dans les courses.

Du 5 au 18 avril 2009
Sandrine ORISIO et Thierry JAY
Exposition commune de deux artistes contemporains régionaux : Thierry Jay, grand collectionneur d'inutilités et de rebuts consumeristes voués à un oubli certain ramène à la vie ces incongruités sur ce qu'il appelle doctement des tableaux reliefs avec éléments rapportés ; Sandrine Orisio présente Rythme et Variations, gouaches et encres sur papier.

Du 19 au 26 avril 2009
Catherine DETOUR
La linogravure ? C'est graver une matrice sur du linolémum puis l'imprimer sur du papier, de la toile ou du tissu en utilisant des encres de typologie.
Les tableaux de Catherine Detour sont un savant équilibre de lignes, de courbes et de couleurs créant un monde abstrait et dynamique.

Les rendez-vous de l'hiver

Décembre

5/6 > Téléthon
13 > La Cubelée
12/17 > 8e Festival de la Publicité de Méribel
15/18 > Coupe du Monde FIS de ski freestyle
21 > Coupe de France de ski freestyle
24 > Arrivée du Père Noël - Messe de Noël
25 > Spectacle de Noël
29/30 > Slalom FIS Hommes en nocturne
30 > Match de hockey Coupe de la ligue
31 > Soirée du Nouvel An - Descente aux flambeaux
Feux d'artifice - Snow Dance Floor

Janvier

6 > Noël russe
12/16 > Championnats de France cadets juniors de Super G et Descente
17/18 > Coupe de France de biathlon
31/6 Fév. > Championnats internationaux des Forces Armées Britanniques

Février

7 > Tog Shop Show Contest
11 > Concert Les Négresses Vertes
14 > Saint Valentin
18 > Concert Rock
19/20 > Mooncrew Invitational
22 > Trophée Désaxé
25 > Concert Rock

Mars

4 > Concert Rock
5/6 > Finale SFR Freeskiing Tour
7/13 > Challenge international des entreprises
28/3 avril > Festival « Altitude »
28/10 avril > Championnats de ski de Grande-Bretagne

Avril

11 > Pro-Am des Equipes de France de ski alpin
13 > 7e 3 Vallées X Wing Rallye
19 > 5e Fête Mérifique

Mais aussi fanfares, après-ski musicaux, pistes musicales avec l'équipe d'animations, et plein d'autres activités encore… Auditorium de Méribel : films, conférences, concerts, spectacles pour enfants. Consultez le "Coup de Cœur" !

État civil 2008

Naissances

BERTRAND Malo
GOUILLOUX Charles
CHAMBEROD Alexis
CHEDAL-BORNU Kylian
KARSENTY Axel
PEDRO Helder
DANEL-ISHAQ Malaan
REYNAUD Cinzia
URSULE Isaak
MATHEX Cyprien
DALLERY Marius
EYNARD-MACHET Camille
GAYE Manon et Margaux
VARANDAS DE ALMEIDA Killian
MANDAROUX Andy
LEMENAGER Hugo
POMES Manôa
CHAVE Félix
REGENT Elysia
DEBARD Kyara
BAILEY Eleanor
DE SENSI Lexi
DAURAU Faustine
DAVANCENS Alice
MANT Evie

Mariages

PARET Philippe & TOUBOUL Catherine
CHEVALLIER Eric & FREVILLE Eliane
DYAS Linsey & SOUBIES Mélisande
GAYE Joël & MARCOZ Adeline
ALLEMAND Damien & FREMBERGA Aïva
RAFFORT Cyril & RECORDON Sylvaine
DAVANCENS Erik & MOLLIER-SABET Rachel
CUENOT Gérard & AUCOIN Joëlle
BERTONI Julien & OEBERIUS KAPTEYN Carla
SEDDON Stephen & GEORGE Anna
BERLIOZ Julien & BOUDOT Pascaline
BREIA Jérôme & BRUNIER Florence

Décès

GACON Albert
PILLOT Martine née CHEDAL ANGLAY
LARRIEUX Paulette née GAYE
LAISSUS Lucie née SIMILLON

État civil du 1er novembre 2007 au 31 octobre 2008

Presse papier

Retrouvez l'actualité de votre mairie sur le site
www.mairiedesallues.fr

Les Allues
à Cœur ouvert

Les numéros utiles

Mairie des Allues
73550 MÉRIBEL
Services administratifs :
Tél. 04 79 08 61 04
Fax : 04 79 08 52 07
Services techniques :
Tél. 04 79 08 98 20
Fax : 04 79 08 98 21